



ÉTAT DES RÉALISATIONS 2001-2002

et

PLAN D'ACTION 2002-2004

Mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles

30 mai 2002

Table des matières

	<u>page</u>
1. INTRODUCTION	1
1.1 MANDAT DE TÉLÉFILM CANADA	1
1.2 OBJECTIFS CORPORATIFS	1
2. ÉTAT DES REALISATIONS 2001-2002	3
2.1 ASPECTS CONSULTATIFS ET ORGANISATIONNELS	3
2.2 ASPECTS OPÉRATIONNELS	5
3. PLAN D'ACTION 2002-2004 CONCERNANT L'APPLICATION DE L'ARTICLE 41 DE LA <i>LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES</i>	8
3.1 ASPECTS CONSULTATIFS ET ORGANISATIONNELS	8
3.2 ASPECTS OPÉRATIONNELS	9
4. CONCLUSION	11

ANNEXES

- I. LISTE DES PROJETS SOUTENUS PAR TÉLÉFILM CANADA EN 2001-2002
- II. RAPPORT D'INDICATEUR DE RENDEMENT
- III. COORDONNÉES DES BUREAUX DE TÉLÉFILM ET DES RESPONSABLES RÉGIONAUX DE L'ARTICLE 41

SOMMAIRE

Téléfilm Canada (« Téléfilm ou la Société ») est un organisme culturel fédéral voué principalement au développement et à la promotion des industries canadiennes du film, de la télévision, des nouveaux médias et de la musique.

Téléfilm Canada joue un rôle d'investisseur dans la production de contenus nationaux de grande qualité afin de répondre aux aspirations culturelles de tous les Canadiens. Un des principaux objectifs de la Société est de contribuer à ce que les œuvres canadiennes atteignent de plus vastes auditoires au Canada et à l'étranger.

ÉTAT DES RÉSULTATS 2001-2002

Programme d'immersion des producteurs francophones hors Québec

Pour la troisième année consécutive, Téléfilm a assumé le leadership de l'organisation du Programme d'immersion des producteurs francophones hors Québec, en collaboration avec Patrimoine canadien et l'Alliance des producteurs francophones du Canada.

L'objectif premier de l'immersion est de favoriser le rapprochement entre producteurs canadiens francophones éloignés du centre de décision francophone et les diffuseurs de langue française. En plus des diffuseurs et des distributeurs la présence à ces journées de rencontres intensives de producteurs québécois, d'associations professionnelles ainsi que d'organismes de financement permet aux producteurs francophones hors Québec d'établir un réseau d'affaires qui se solidifie d'année en année.

Formation des auteurs et réalisateurs francophones hors Québec

Le partenariat interministériel des communautés de langue officielle (PICLO) a permis de répondre à certains besoins en formation. À nouveau en 2001-2002, des ateliers de perfectionnement offerts à des auteurs et des réalisateurs de langue française vivant et travaillant à l'extérieur du Québec ont été organisés par l'INIS.

Aide aux projets au stade du développement

Afin de garantir aux entreprises en situation linguistique minoritaire une aide financière en développement des enveloppes corporatives pour le développement de projets télévisuels ont été constituées à même le Programme de participation au capital du Fonds canadien de télévision. La gestion de ces enveloppes est assumée par Téléfilm Canada.

Consultations avec l'industrie et les partenaires

Tout comme par le passé, en plus de ses propres consultations, Téléfilm a participé en 2001-2002 à plusieurs rencontres de consultation, tant au plan national que régional, parrainées par le ministère du Patrimoine canadien. De plus, des rencontres régulières ont eu lieu entre les directions régionales de Téléfilm et les producteurs, les ministères et les organismes oeuvrant au sein de la communauté francophone hors Québec. Ces rencontres permettent de dégager des pistes d'action pour mieux répondre aux besoins spécifiques de la communauté de production en milieu minoritaire.

Aspects opérationnels

Un des aspects importants de la stratégie de Téléfilm a été de faire en sorte que les fonds de production soient alloués en tenant compte le plus possible des réalités des producteurs en situation linguistique minoritaire.

- les 37 projets de langue française hors Québec ont représenté des devis totaux de 17,2 millions de dollars en 2001-2002, une augmentation de 60% par rapport aux devis de 2000-2001. La participation de Téléfilm a augmenté de 37 % et s'est élevée à 4,7 millions de dollars;
- le volume de production en langue anglaise au Québec a considérablement augmenté; les 85 projets de langue anglaise au Québec ont représenté des devis totaux de 93,9 millions de dollars en 2001-2002, et la participation de Téléfilm s'est élevée à 15,7 millions de dollars. Une bonne partie de l'augmentation est attribuable au financement de deux longs métrages à gros budgets et d'une grande série dramatique.

Le FCT demeure le fonds principal de soutien à la production. Le Fonds du long métrage du Canada et le Fonds nouveaux médias du Canada se sont aussi avérés des facteurs importants de l'essor de la production en situation linguistique minoritaire, augmentant les possibilités pour Téléfilm de contribuer à la croissance du volume d'activités des producteurs de telle situation.

En plus des activités de production, Téléfilm a maintenu son soutien aux activités de doublage et aux festivals canadiens se déroulant dans un environnement linguistique minoritaire.

Mesure du rendement

Afin de mieux mesurer l'atteinte des objectifs de son plan d'affaires et de satisfaire aux exigences du gouvernement en matière d'imputabilité, Téléfilm a développé un ensemble d'indicateurs de rendement dont un mesurant les ressources consacrées aux communautés linguistiques en situation minoritaire. La Société peut ainsi s'assurer qu'une part croissante des ressources attribuées aux régions soit consacrée à des productions provenant de ces communautés. La cible visée est basée sur le poids démographique des communautés, les résultats étant fonction du nombre et de la qualité des projets soumis.

PLAN D'ACTION POUR 2002-2004

Consultations avec l'industrie et les partenaires

Dans le but de répondre aux besoins spécifiques de sa clientèle, Téléfilm continuera de consulter les communautés de langue officielle en situation minoritaire de différentes façons et dans toutes les régions du pays .

Dans le cadre du PICLO, Téléfilm continuera de favoriser le développement de la production francophone hors Québec et souhaite qu'à la lueur d'une recherche sur la communauté anglophone oeuvrant en audiovisuel au Québec, des initiatives spécifiques soient mises en place. Des ateliers de formation pour les scénaristes et réalisateurs francophones hors Québec seront à nouveau offerts. Le programme d'aide aux projets au stade du développement sous forme d'enveloppes corporatives et d'aide à la participation à des marchés étrangers sera maintenu.

Aspects opérationnels

Téléfilm a contribué davantage à la croissance du volume d'activités des producteurs en situation linguistique minoritaire cette année, grâce à ses trois fonds principaux d'aide à la production ; le Fonds canadien de la télévision, le Fonds long métrage du Canada et le Fonds nouveaux médias du Canada.

La mise à jour annuelle des données de l'indicateur de rendement sur les ressources consacrées aux communautés linguistiques en situation minoritaire permettra de mesurer l'atteinte de l'objectif. En plus des activités de production, Téléfilm compte maintenir son soutien aux activités de doublage et aux festivals canadiens se déroulant dans un environnement linguistique minoritaire.

On note aussi cette année, la création du Programme d'entrepreneurs de la musique qui accroîtra la capacité d'engagements de Téléfilm Canada de plus de 20 millions de dollars sur deux ans destinés aux entreprises établies ou en émergence de ce secteur.

1. INTRODUCTION

1.1 MANDAT DE TÉLÉFILM CANADA

Téléfilm Canada (« Téléfilm ou la Société ») est un organisme culturel fédéral voué principalement au développement et à la promotion des industries canadiennes du film, de la télévision, des nouveaux médias et de la musique.

Téléfilm Canada joue un rôle d'investisseur dans la production de contenus nationaux de grande qualité afin de répondre aux aspirations culturelles de tous les Canadiens. Un des principaux objectifs de la Société est de contribuer à ce que les œuvres canadiennes atteignent de plus vastes auditoires au Canada et à l'étranger.

Parmi les fonds et programmes administrés par Téléfilm Canada, ceux qui sont le plus susceptibles d'intéresser les communautés de langue officielle en situation minoritaire sont les suivants :

- Fonds canadien de télévision - Programme de participation au capital (FCT-PPC)
- Fonds du long métrage du Canada
 - Programme d'aide au développement, à la production et à la distribution
 - Programme d'aide à l'écriture de scénario
 - Programme d'aide aux longs métrages indépendants à petits budgets
- Fonds nouveaux médias du Canada
- Programme d'entrepreneurs de la musique
- Fonds de développement industriel et professionnel (FDIP)
- Programme national de formation dans les secteurs du film et de la vidéo

Dans l'élaboration de son nouveau Plan d'affaires quinquennal, Téléfilm a pris en considération l'évolution des industries du film, de la télévision et des médias numériques. La Société considère ces types de production comme un outil de communication nous permettant de faire connaître l'expérience canadienne dans toute sa diversité, y compris sur le plan linguistique.

1.2 OBJECTIFS CORPORATIFS

Le Plan d'affaires quinquennal de Téléfilm comprend quatre objectifs qui visent au maintien de services efficaces, efficaces et accessibles. Son approche stratégique est enrichie par des consultations régulières auprès de sa clientèle et de ses partenaires. Les exigences de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* sont respectées sous chaque objectif; plusieurs des stratégies développées afin d'atteindre ces objectifs ont un lien avec les communautés linguistiques en situation minoritaire, notamment pour accroître les ressources pour la production et contribuer au développement des petites et moyennes entreprises.

L'objectif prioritaire de Téléfilm est d'accroître les auditoires et (ou) le nombre d'utilisateurs de produits canadiens ici-même et à l'étranger. Pour ce faire, la Société mènera une action concertée afin de relever ses stratégies et son soutien financier à la promotion, au marketing et à la distribution de contenu distinctement canadien et de grande qualité et ce, dans le but d'accroître substantiellement sa part de marché national, sa visibilité et sa présence sur le marché international. Plus que jamais, le besoin se fait sentir d'établir des ponts entre ces produits culturels canadiens et tous les auditoires possibles.

La Société s'engage aussi à fournir un soutien équitable aux productions dans les deux langues officielles, tout en portant une attention particulière à la production issue d'une minorité linguistique à l'intérieur et à l'extérieur du Québec (i.e. les productions de langue anglaise au Québec et les productions de langue française hors Québec).

Pendant plusieurs années, Téléfilm Canada a constamment œuvré à l'amélioration de son cadre de gestion en ce qui concerne les politiques, les procédures et les contrôles administratifs ainsi que les ressources humaines. La Société a également établi un système de gestion du risque, un plan de vérification interne et une politique de coûts en fonction des activités. Téléfilm Canada voudrait s'appuyer sur ces points forts et se démarquer, au cours des cinq prochaines années, comme instigateur des meilleures pratiques et modèles d'affaires de pointe. Elle voudra chercher dans ce contexte à simplifier ses processus d'affaires et à les rendre plus transparents et équitables.

Dans ce contexte, Téléfilm veut continuer à être reconnue comme un **investisseur culturel** efficace grâce à un personnel compétent, une approche décentralisée et des normes rigoureuses de service à la clientèle pour répondre aux besoins de sa clientèle et aux attentes de ses partenaires. Cet aspect est important, tout comme l'est l'objectif d'améliorer la stabilité financière des petites et moyennes entreprises.

Les sections suivantes comprennent d'abord le bilan des réalisations de Téléfilm concernant les communautés linguistiques en situation minoritaire en 2001-2002, puis le plan d'action proposé par la Société pour 2002-2004. Ce plan d'action se veut ouvert pour tenir compte des changements dans l'environnement et des commentaires ou propositions que nos principaux clients et partenaires pourront nous soumettre en cours de route.

2. ÉTAT DES REALISATIONS 2001-2002

2.1 ASPECTS CONSULTATIFS ET ORGANISATIONNELS

Programme d'immersion des producteurs francophones hors Québec

Téléfilm a assumé à nouveau le leadership de l'organisation du Programme d'immersion des producteurs francophones hors Québec, en collaboration avec Patrimoine canadien et l'Alliance des producteurs francophones du Canada. Pour la troisième année consécutive, des rencontres avec les distributeurs de programmes francophones et les télédiffuseurs ont permis aux producteurs francophones hors Québec de consolider des relations d'affaires avec les joueurs clés de l'industrie francophone. Ces rencontres ont eu lieu les 17, 18 et 19 octobre 2001, à Montréal.

L'objectif premier de l'immersion est de favoriser le rapprochement entre producteurs canadiens francophones éloignés du centre de décision francophone et les diffuseurs de langue française. En plus des diffuseurs et des distributeurs la présence à ces journées de rencontres intensives de producteurs québécois, d'associations professionnelles ainsi que d'organismes de financement permet aux producteurs francophones hors Québec d'établir un réseau d'affaires qui se solidifie d'année en année.

Formation pour les auteurs et les réalisateurs francophones hors Québec

Le PICLO a permis de répondre à certains besoins en formation exprimés lors du Programme d'immersion des producteurs francophones hors Québec de l'automne 2000. À nouveau en 2001-2002, des ateliers de perfectionnement offerts à des auteurs et des réalisateurs de langue française vivant et travaillant à l'extérieur du Québec ont été offerts. Le programme de formation élaboré par l'Institut national de l'image et du son (INIS) vise la maîtrise de la pratique professionnelle dans l'écriture et la réalisation d'œuvres de fiction. Il s'agit d'ateliers intensifs d'une durée totale de six semaines. L'atelier des scénaristes s'est déroulé à Montréal en octobre 2001, à l'INIS, et celui des réalisateurs s'est déroulé à Ottawa aux studios de Radio-Canada. En février 2002, les scénaristes et les réalisateurs se sont réunis à Montréal, à l'INIS, pour mettre leur pratique en commun.

Aide aux projets au stade du développement

Afin de garantir aux entreprises francophones en situation linguistique minoritaire une aide financière en développement des enveloppes corporatives pour le développement de projets télévisuels ont été constituées à même le Programme de participation au capital du Fonds canadien de télévision. Le montant minimum par enveloppe est de 30 000 \$ par entreprise de production pour des projets de langue française répondant aux critères d'admissibilité du Fonds canadien de télévision. La participation du FCT se fait sous forme d'une avance récupérable au premier jour de tournage de la production. La gestion de ces enveloppes est assumée par Téléfilm Canada.

Consultations avec l'industrie et les partenaires

Dans le but de répondre aux besoins spécifiques de la communauté de production en milieu minoritaire, Téléfilm continue de consulter les communautés de langue officielle en situation minoritaire de différentes façons et dans toutes les régions du pays :

- présence des communautés de langue officielle en situation minoritaire lors de toutes nos consultations régulières ;
- participation à l'important *Groupe de travail sur les arts médiatiques* qui réunit plusieurs intervenants clés : APFC, FCT, diffuseurs, ministère du Patrimoine canadien et Office national du film;
- rencontres de consultation, tant au plan national que régional, parrainées par le ministère du Patrimoine canadien, notamment avec la Fédération culturelle canadienne-française pour le développement des arts et de la culture de la francophonie canadienne;
- rencontres régulières entre les directions régionales de Téléfilm et les producteurs, les ministères et les organismes oeuvrant au sein de la communauté francophone hors Québec.

Mesure du rendement

En 2001-2002, la part des fonds de Téléfilm consacrée aux communautés linguistiques officielles en situation minoritaire représente 10,8% des engagements de Téléfilm assurant une participation représentative de la répartition linguistique canadienne.

Depuis les dix dernières années, Téléfilm Canada a consacré en moyenne 6,4 % de ses ressources à ce type de projets. Notons que 6,5 % de la population canadienne vit en situation linguistique officielle minoritaire (source : Statistique Canada).

Parmi les effets directs de la pleine intégration de l'article 41 aux programmes et services offerts par la Société, notons la sensibilisation de la culture organisationnelle, et l'influence des organismes communautaires, notamment l'APFC, en ce qui a trait à l'élaboration de programmes. L'impact ultime vise à l'épanouissement des entreprises de production francophones et anglophones en situation minoritaire.

Aspects organisationnels

La directrice des ressources humaines, Stella Riggi, a été nommée championne des langues officielles par Téléfilm Canada en 1999. Cette dernière a participé régulièrement aux rencontres des champions et continue de tenir son rôle de leadership en matière de langues officielles au sein de la Société.

La direction a démontré son intérêt pour le dossier des langues officielles lorsqu'elle a augmenté substantiellement le budget alloué afin de se doter d'un plan intégré pour la gestion des langues officielles. En effet, le budget a doublé au cours de l'année financière 2001-2002.

Suite à cette initiative, un programme de formation linguistique a été mis sur pied avec un budget annuel de 25 000 \$ pour deux années consécutives. En premier lieu, le service des ressources humaines a élaboré un plan détaillé dans lequel on y présentait les enjeux et les objectifs corporatifs. Une présentation du plan a été faite aux membres de la haute direction et a été approuvé en juin 2001.

Un des objectifs de ce programme est d'augmenter le profil linguistique des membres du comité de gestion, des directeurs(trices) des bureaux régionaux ainsi que des employé(e)s offrant un service au public. On retrouve dans ce plan un objectif corporatif soit la tenue des réunions nationales bilingues incluant les directeurs(trices) régionaux(les) pour l'automne 2002.

L'implantation d'un intranet en 2000, s'est avéré un franc succès. Les phases un et deux de l'implantation sont complétées. L'intranet facilite l'accès, l'échange et le partage d'informations corporatives à travers tous ses bureaux et ce dans les deux langues officielles. La Société utilise désormais cet outil de communication afin d'informer et de sensibiliser ses employés.

Du point de vue corporatif, Téléfilm Canada produit tous ses documents officiels dans les deux langues officielles et les rend disponibles sur son site internet (par exemple, le plan d'affaires, les énoncés des politiques, les formulaires de demandes de financement, etc.).

Tout programme touchant les communautés linguistiques officielles en situation minoritaire (dont le PICLO) est promu par l'entremise d'associations et de médias rejoignant ces communautés. De même, les réunions du conseil d'administration se déroulent dans un environnement bilingue (avec l'aide de services de traduction simultanée); les comptes rendus sont également bilingues.

Enfin, au plan organisationnel, il nous semble utile de réitérer ici que le processus de sélection des projets favorise les échanges d'information entre les différents bureaux et donc une meilleure compréhension des réalités de chaque communauté linguistique. Deux aspects méritent d'être soulignés : les directeurs régionaux et les chefs des unités d'affaires du secteur des Opérations tiennent une conférence téléphonique nationale deux fois par semaine afin d'informer le groupe des projets en cours et de prendre les décisions finales et deux rencontres annuelles ont lieu pour discuter des enjeux stratégiques et du développement des activités du secteur.

2.2 ASPECTS OPÉRATIONNELS

Principaux fonds de production (télévision, long métrage, nouveaux médias)

Comme les données du tableau ci-dessous en témoignent, le volume d'activités des entreprises en situation linguistique minoritaire ayant obtenu une contribution de Téléfilm est en pleine croissance. **Les devis de production ont doublé par rapport aux devis de 2000-2001, atteignant un chiffre record de 111 millions de dollars.** La participation financière de Téléfilm dans ce type de production est d'environ 23 % en moyenne, au cours des six derniers exercices.

La portion des engagements alloués aux projets en situation linguistique minoritaire est passé de 6,3% en 1996-1997 à 10,8% en 2001-2002 par rapport aux engagements totaux de Téléfilm Canada (Voir Tableau-données en Annexe II). Il s'agit là d'une croissance de plus de 70% .

Évolution de la production des entreprises de langue officielle en situation minoritaire 1996-1997 à 2001-2002

Nouveaux projets seulement; Fonds canadien de télévision, Fonds du long métrage du Canada
et Fonds des nouveaux médias du Canada

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Français hors Québec						
# projets	10	12	13	16	27	37
Devis totaux	2,0 millions \$	3,4 millions \$	7,0 millions \$	9,0 millions \$	10,8 millions \$	17,2 millions \$
Participation Téléfilm	0,7 million \$	1,2 million \$	2,6 millions \$	3,0 millions \$	3,5 millions \$	4,7 millions \$
% part Téléfilm	35 %	35 %	37 %	34 %	32 %	28 %
Anglais au Québec						
# projets	37	44	59	47	47	85
Devis totaux	39,1 millions \$	18,8 millions \$	79,7 millions \$	37,2 millions \$	39,4 millions \$	93,9 millions \$
Participation Téléfilm	11,3 millions \$	4,5 millions \$	11,4 millions \$	8,4 millions \$	8,2 millions \$	15,7 millions \$
% part Téléfilm	29 %	24 %	14 %	23 %	21 %	17 %
Total						
# projets	47	56	72	63	74	122
Devis totaux	41,1 millions \$	22,2 millions \$	86,7 millions \$	46,2 millions \$	50,2 millions \$	111,2 millions \$
Participation Téléfilm	12,0 millions \$	5,7 millions \$	14,0 millions \$	11,4 millions \$	11,7 millions \$	20,5 millions \$
% part Téléfilm	29 %	26 %	16 %	25 %	23%	18%

* La liste des projets des entreprises de langue officielle en situation minoritaire soutenus par Téléfilm est présentée en annexe. Au 29 mai 2002, les données du rapport annuel 2001-2002 ne sont pas encore vérifiées.

Les données du tableau font notamment ressortir que :

- les 37 projets de langue française hors Québec ont représenté des devis totaux de 17,2 millions de dollars en 2001-2002, soit une augmentation de 60% par rapport aux devis de 2000-2001. La participation de Téléfilm a augmenté de 37 % et s'est élevée à 4,7 millions de dollars;
- En 1996-1997, les projets francophones hors Québec représentaient 5% de l'ensemble des projets en situation linguistique minoritaire. Alors qu'en 2001-2002, ce type de production représente 15% de l'ensemble des devis des projets en situation linguistique minoritaire.
- Pour la même période, la portion des ressources allouées par Téléfilm à des projets francophones en situation linguistique minoritaire, est passé de 6% à 23% de l'ensemble des ressources alloués à des projets en situation linguistique minoritaire.
- En 1996-1997, le ratio de projets en situation linguistique minoritaire était de 3,7 pour 1 en faveur de l'anglais. Il est maintenant de 2,3 pour 1.
- Le volume de production en langue anglaise au Québec a considérablement augmenté; les 85 projets de langue anglaise au Québec ont représenté des devis totaux de 93,9 millions de dollars en 2001-2002, et la participation de Téléfilm s'est élevée à 15,7 millions de dollars.
- Une bonne partie de l'augmentation des devis de production en langue anglaise au Québec est attribuable au financement d'une grande série dramatique et de deux longs métrages dont les devis combinés excèdent 30 millions de dollars.

Doté d'un budget annuel d'environ 100 millions de dollars, le FCT demeure le fonds principal de soutien à la production. On note que le FCT accorde des incitatifs cumulatifs à la production régionale ce qui comprend la plupart de la production en situation linguistique minoritaire. Ainsi, dans la grille d'évaluation et de pondération du Programme de participation au capital (PPC), la production régionale peut se voir accorder jusqu'à 10 points supplémentaires.

Le Fonds du long métrage du Canada, le Fonds nouveaux médias du Canada et le Programme d'entrepreneurs de la musique contribuent également à l'essor de la production linguistique en situation minoritaire.

Activités de doublage

Un des principaux objectifs du Fonds d'aide au doublage et au sous-titrage de Téléfilm est de faire en sorte que les Canadiens aient accès le plus possible aux productions canadiennes dans les deux langues officielles. En 2001-2002, Téléfilm a maintenu sa participation à l'aide au doublage grâce à des engagements totaux de près de 1,5 million de dollars.

Festivals canadiens

Le Fonds de subventions aux festivals canadiens du film et de la vidéo (aussi nommé *Le Canada à l'affiche*) accorde un soutien de façon récurrente à un ensemble de festivals reconnus depuis de nombreuses années. Dans le cadre de ses initiatives sur les langues officielles en 2001-2002, Téléfilm a appuyé des festivals qui présentent des films dans la langue officielle minoritaire de la province donnée :

- à Winnipeg, *Cinémental*, le seul festival de films francophones de cette région (de plus, un prix a été décerné par Téléfilm au meilleur court métrage dans le cadre de cet événement) et le *International Festival of Films for Kids of all Ages* qui comporte un volet francophone significatif;
- à Vancouver, le *Rendez-vous du cinéma québécois et francophone*
- à Moncton, le *Festival international du cinéma francophone en Acadie*; et
- à Sudbury, le *Cinéfest* qui comporte un volet spécifiquement francophone.

Outre cette aide, Téléfilm a accordé une somme additionnelle pour le sous-titrage électronique ou la narration au *Festival des films du monde de Montréal*, au *Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue*, au *Carrousel international du film à Rimouski* et au *Rendez-vous du cinéma québécois* afin de donner accès aux films autant aux spectateurs francophones qu'anglophones et à nouveau, Téléfilm a commandité le festival de films anglophones à Montréal, *Cinémania*.

3. PLAN D'ACTION 2002-2004 CONCERNANT L'APPLICATION DE L'ARTICLE 41 DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Le plan d'action de Téléfilm Canada aux fins de la mise en oeuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* est élaboré pour la période 2002-2004. La Société réitère cette année son engagement ferme à mettre en oeuvre l'article 41 selon les termes du présent plan d'action.

3.1 ASPECTS CONSULTATIFS ET ORGANISATIONNELS

Le 20 mars 2001, Patrimoine canadien signait avec Téléfilm Canada un protocole d'entente dans le cadre du Programme interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO). Cette entente a débuté officiellement le 1er avril 2001. Les objectifs développés dans cette entente ont initialement été proposés dans un document préparé, en 2000, par la Société et l'Alliance des producteurs francophones au Canada (APFC).

Trois initiatives stratégiques y sont proposés : formation professionnelle, aide aux projets en développement et développement des possibilités de vente et de partenariats d'affaires au Canada (immersion à Montréal) et à l'étranger (participation aux marchés internationaux). Ce modèle sur trois ans a déjà été amorcé par le Programme d'immersion des producteurs francophones hors Québec et les ateliers de formation offerts aux producteurs en 2000-2001. La proposition pour 2002-2003 visera à maintenir les initiatives s'adressant aux auteurs, producteurs et réalisateurs francophones hors Québec. De plus, une étude afin de déterminer les besoins et la réalité des producteurs anglophones du Québec est envisagée. Cette étude devrait permettre d'identifier et de mettre en place des initiatives spécifiques au développement de cette communauté linguistique du Québec. Téléfilm Canada a inclus ces initiatives dans sa liste de priorités pour les cinq années à venir.

Grâce au *Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo*, créé par le ministère en 1999-2000, Téléfilm allouera une somme de 2,6 millions de dollars en 2002-2003 à la formation. Les principales écoles de formation à travers le Canada, dont l'Institut de l'image et du son (INIS) bénéficieront de cette aide. L'INIS est une école francophone qui offre entre autres des sessions de formation à travers le pays.

Au plan consultatif, Téléfilm entend continuer dans la même direction, soit des rencontres entre les responsables régionaux et leurs clientèles ayant pour objectif d'assurer une réponse pertinente aux besoins en région et d'aider les responsables dans l'élaboration de leur plan d'action régional, et la participation au processus de consultation parrainé par le Ministère.

Communications

Téléfilm Canada lancera son nouveau site Web au printemps 2002. En plus de regrouper l'information en fonction des secteurs les plus fréquentés du site, à savoir Téléfilm, les bureaux régionaux, les fonds et programmes, la coproduction, les festivals et marchés, les catalogues et l'actualité, il mettra en valeur les industries du long métrage, de la télévision, des nouveaux médias et de la musique ainsi que les productions financées par le biais de ses fonds et programmes. La Société souhaite que cet outil de communication devienne un lieu d'information incontournable facilitant ses relations d'affaires avec l'industrie et ses partenaires.

La phase trois de l'implantation de l'intranet débutera à l'automne 2002. Cet outil interne d'échange d'informations s'avère indispensable au partage des documents corporatifs et aux manuels de procédures à travers tous ses bureaux et ce dans les deux langues officielles.

Des cours de langues officielles sont offerts, depuis mars 2000, aux employés de Téléfilm afin d'assurer un service dans les deux langues dans chacun de nos bureaux. Le budget alloué par la haute direction de Téléfilm Canada permettra de maintenir en 2002-2003 la formation linguistique offerte aux employés.

Téléfilm entend faire en sorte que les communautés de langue officielle en situation minoritaire soient à nouveau invitées à participer à la révision des principes directeurs de ses programmes. Pour ce faire, Téléfilm révisé chaque année ses listes d'envoi afin de s'assurer que chaque client ou partenaire reçoive l'information qu'elle publie. Encore cette année, la Société veillera à ce que les journalistes couvrant les activités des communautés de langue officielle en situation minoritaire reçoivent cette même information. Tout programme touchant les communautés linguistiques officielles en situation minoritaire (dont le PICLO) sera promu par l'entremise d'associations et de médias rejoignant ces communautés.

3.2 ASPECTS OPÉRATIONNELS

Les communautés de langue officielle en situation minoritaire connaissent de mieux en mieux le mandat de Téléfilm et les conditions qui régissent son fonctionnement et celui des fonds et programmes que la Société gère. On retiendra ici que Téléfilm est assujettie à des protocoles d'entente et des ententes de contribution signés avec le ministère du Patrimoine canadien et dans lesquels on retrouve l'essentiel des objectifs et des principes directeurs des fonds et programmes. Le rôle de Téléfilm est de gérer efficacement les enveloppes qui lui sont confiées en fonction des grands objectifs de politique publique.

- **Fonds d'aide à la production (télévision, long métrage et nouveaux médias) et Programme d'entrepreneurs de la musique**

La création du Fonds long métrage du Canada, du Programme d'entrepreneurs de la musique et les sommes additionnelles octroyées au Fonds nouveaux médias du Canada accroissent la capacité d'engagement de Téléfilm. Téléfilm pourra donc contribuer davantage au volume d'activités des producteurs en situation linguistique minoritaire à nouveau cette année. Téléfilm continuera de maintenir des critères d'admissibilité favorables aux productions régionales dans chacun de ces fonds. Ceci permettra notamment aux entreprises de production de langue officielle en situation minoritaire d'accéder plus facilement à ses fonds principaux. De plus, l'allocation des ressources cherche à prendre en compte le plus équitablement possible les besoins des producteurs en situation linguistique minoritaire. Chaque bureau régional de la Société est directement impliqué dans l'établissement des priorités en début d'année.

Les ressources allouées aux quatre principaux Fonds en 2002-2003¹ s'établissent comme suit :

- Programme de participation au capital du FCT	94,3 millions de dollars
- Fonds du long métrage du Canada	81,6 millions de dollars
- Fonds nouveaux médias du Canada	9,0 millions de dollars
- Programme d'entrepreneurs de la musique	10,0 millions de dollars

Tous les programmes concernant le long métrage (y compris le doublage, le sous-titrage, les festivals, la distribution, le marketing...) ont été regroupés dans le Fonds du long métrage du Canada. Une aide financière aux distributeurs canadiens qui désirent exploiter une version doublée d'une production canadienne dans l'une ou l'autre des deux langues officielles est disponible. Téléfilm contribue ainsi à un meilleur accès aux productions nationales par les Canadiens. Le financement pour le doublage et le sous-titrage de projets télévisuels est toujours disponible à travers le Fonds d'aide au doublage et au sous-titrage.

Grâce au Fonds du long métrage du Canada, Téléfilm Canada s'engage à soutenir financièrement le *Festival international du cinéma francophone en Acadie* qui se tient chaque année à Moncton, Nouveau-Brunswick, le festival *Cinéfest* de Sudbury, Ontario, qui présente un volet spécifiquement francophone pour cette région, le festival manitobain *Cinémental* qui obtient désormais un financement récurrent de Téléfilm et le *International Festival of Films for Kids of all Ages* de Winnipeg. De plus, Téléfilm souhaite maintenir sa participation au *Rendez-vous du cinéma québécois et francophone* de Vancouver. La Société entend également continuer à accorder une aide particulière pour le sous-titrage électronique au *Festival des films du monde* de Montréal, au *Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue* et au *Carrousel international du film de Rimouski* et commanditera à nouveau le festival de films anglophones de Montréal, *Cinémania*.

Il est à noter que la Société exige de ces festivals qu'ils reflètent la réalité culturelle et linguistique de leur milieu respectif. Les organismes impliqués doivent ainsi lui fournir des comptes rendus détaillés des activités (nombre de participants aux événements, etc.). Ceci permet à Téléfilm d'évaluer la pertinence de sa participation et de s'assurer que les objectifs ont été atteints.

¹ Ces chiffres sont sujets à changement car certaines ententes n'ont pas encore été signées. De plus, ils n'incluent pas les ressources allouées aux festivals et la participation aux marchés étrangers ainsi que les autres formes de soutien.

- **Fonds de développement industriel et professionnel (FDIP)**

Par l'entremise du FDIP, Téléfilm favorise l'essor et le développement industriel et professionnel des divers intervenants de l'industrie canadienne du cinéma et de la télévision. Dans certaines régions, ce Fonds pourra être utilisé par les communautés pour mettre sur pied des séminaires, aider à des colloques et pour des publications spécialisés.

Chaque directeur régional dispose d'une enveloppe pour des fins de développement industriel ou professionnel. Cette enveloppe est utilisée selon les grandes lignes de son plan d'action régional et les besoins de la communauté de producteurs régionaux. En 2002-2003, une somme d'environ 970 000 dollars est disponible à de telles fins.

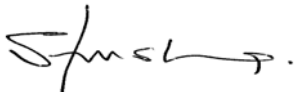
4. CONCLUSION

La période 2002-2004 permettra à Téléfilm d'avoir un impact encore plus significatif pour le soutien qu'elle souhaite apporter à la production en situation linguistique minoritaire. La création du nouveau Fonds du long métrage du Canada et du Programme d'entrepreneurs de la musique, les stratégies développées dans le cadre du PICLO et du Programme national de formation offrent à Téléfilm des outils de premier ordre pour la mise en oeuvre d'actions pertinentes aux besoins des producteurs. Téléfilm Canada est particulièrement fière de voir s'accroître au fil des années le volume de production des compagnies de production en situation minoritaire. Comme l'indique ce Plan d'action, nous entendons bien poursuivre dans cette voie cette année.

Téléfilm entend faire connaître les résultats obtenus et son plan d'action de trois façons principales, soit

- en veillant à la diffusion appropriée de ce plan d'action dans le cadre de la mise en oeuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*; notamment par un envoi ciblé auprès des membres de l'Alliance des producteurs francophones du Canada;
- en assurant la disponibilité du plan d'action sur son intranet et sur son site internet (un envoi postal ciblé en fera l'annonce, notamment auprès des différents intervenants nationaux et provinciaux afin qu'ils demeurent bien informés des activités de la Société à cet égard);
- en faisant la promotion du plan d'action lors des rencontres de consultation et des réunions qui auront lieu en cours d'année avec les représentants des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Il nous fera plaisir de déposer une copie de ce document auprès du Commissaire aux langues officielles, du Comité mixte permanent des langues officielles et des personnes responsables au ministère du Patrimoine canadien.



Richard Stursberg
Directeur général

ANNEXE I
LISTE DES PROJETS SOUTENUS PAR TÉLÉFILM CANADA EN 2001-2002

A- Projets de langue française Hors-Québec	
<i>Développement</i>	<i>Production</i>
1604 :L'ANNÉE D'UN COMMENCEMENT	AIR DE FAMILLE II (21-40)
44-SANS CHAGRIN	ARTISTE DANS L'ÂME (3-15)
AIR DE FAMILLE III (41-60)	BALLE DE MATCH
CANADA À LA CARTE II	CANADA À LA CARTE
CHEMISE (LA)	CEUX QUI ATTENDENT
CULTURE SANS FRONTIÈRE	CHAMPS DE BOUE (LES)
ELÉONORE ET AMÉDÉE	COUP DE THÉÂTRE I (1-13)
FAMILLE À LOUER	ÉCOLE DES RÊVES (L')
FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE III (10-12)	ENFANTS DE LA TERRE (LES)
CHAPEAU BAS	JEAN CAUX « LE PAQUETEUR D'OR »
IMPASSE D'AMOUR (I')	JOUER DANS L'ILE
MUSIQUE EN LIBERTÉ (LA)	LANGUE QUI FAIT JASER (UNE)
MUSIQUE POUR UN NOUVEAU MONDE	LIBÉRATEUR LIBÉRÉ
PROFILS II	MOMENTS ANXIEUX-VIES ANXIEUSES
SCIENCES POINT COM III (53-78)	OPUS 50
SUR LES TRACES DU MANITOBA FRANÇAIS	UN CORBEAU DANS LE SOLEIL
TÉKITOÉ	SAMUEL
	SCIENCES POINT COM II (27-52)
	TÉLÉ-LITTE I (1-13)
	VOYELLES ENCHANTÉES (LES)

B- Projets de langue anglaise au Québec	
<i>Développement</i>	
400 LIGHT YEARS FROM HOME	KARENA
ARCTIC (WHERE THERE IS NO FURTHER NORTH)	KISSING MICHELLE PFEIFFER
AT ANY PRICE	MACHINE GUN MOLLY
BARRIE TALES	MAKING THE GRADE
BASED ON A TRUE STORY	MAMBO ITALIANO
BLACKSTONE	MENTAL
BLUE VALENTINE	MIDNIGHT DOG
CALIFORNIA GIRLS	MONTREAL TALES
CHERRY DOCS	MUSKOX PATROL (THE)
CHRISTMAS STOCKING TALE (THE)	OVERFLOW (THE)
COMMUNITY AT THE CROSSROADS	PETAWAWA
COOL FILM (THE)	POZ
CRIME & PUNISHMENT : TO CURE OR TO KILL?	PRISONER IN A RED ROSE CHAIN
DO THIS AT HOME	RED RIGHT HAND
DRUG STORY (THE)	REVIVAL BLUES
ESCAPING	RING FINGER
FINDING EMMA	SECRET SCIENCE OF EVERYDAY THINGS
FLIGHT	SILENT CRY
FOLLOWING HUI SHEN	SILENT LOVE
GEO-GRAFFITI	SPOONS
GETTING BETTER ALL THE TIME	THAT FRENCH
IN A WOMAN'S BODY	THEY'LL DO THAT
INSIDE THE GREAT MAGAZINES	TRUE STORY
INTO THE SUN	UNITED STATES OF ALBERT
IRIS AND LIL	WITCH'S HAMMER
IRVING LAYTON	WOMAN ON THE BRIDGE
ISLES DE LA DEMOISELLE (L')	ZANETH
<i>Production</i>	
AUTOPSY OF A FILM DIRECTION	JUGLING DREAMS
BIRTH MARKS	LAST CHAPTER (1-12)
BLISS (1-8)	MARIPOSA AZUL
BOOK OF EVE	MUSICA SACRA
BUSHIDO	OUR GRIEVING HEARTS
BUTTWARS	REGINA
CHIEFS II (5-6)	SAVAGE MESSIAH
CLAUDE JUTRAS	SAVEDBYTHEBELLES.COM
COOL THREADS	SEEING IS BELIEVING
CRIME AND PUNISHMENT : TO CURE OR TO KILL?	SHE GOT GAME
DAFT PLANET (1-13)	SUMMER
FRED THE CAVEMAN (1-13)	SUMMER WITH THE GHOSTS
HEIST	UNDYING LOVE
IRVING LAYTON : A WILD PECULIAR JOY	WORST WITCH IV
	WUMPA'S WORLD

ANNEXE II

L'indicateur tient compte de fonds et programmes qui ne sont pas comptabilisés dans l'État des réalisations 2001-2002.

Rapport d'indicateur de rendement

Numéro de l'indicateur :	IND-20-20
Nom de l'indicateur :	Ressources consacrées aux communautés linguistiques officielles en situation minoritaire
Objectif lié à l'indicateur :	Accroître les ressources totales consacrées à la production régionale, dans les deux langues officielles.
Type d'indicateur :	Quantitatif, extrant
Fréquence de préparation :	Annuelle, à la fin de l'exercice financier

Résumé de l'indicateur

Le développement des régions inclut également le développement des communautés linguistiques officielles en situation minoritaire. Aussi, la Société veut s'assurer qu'une part croissante des ressources soit consacrée à des productions provenant de communautés linguistiques en situation minoritaire.

Tableau-Données

Ressources consacrées aux communautés linguistiques officielles en situation minoritaire (incluant les modifications aux engagements des années précédentes) 1992-1993 à 2001-2002

	Anglais Québec	Français Hors Québec	Total en situation linguistique minoritaire	Total des engagements de Téléfilm	
	000\$	000\$	000\$	000\$	% par rapport aux engagements de Téléfilm
1992-1993	6 022	60	6 082	149 900	4,1
1993-1994	4 892	782	5 674	154 300	3,7
1994-1995	9 350	444	9 794	142 500	6,9
1995-1996	8 065	362	8 427	158 800	5,3
1996-1997	12 304	692	12 996	206 000	6,3
1997-1998	4 706	1 347	6 053	165 300	3,7
1998-1999	11 268	2 562	13 830	172 400	8,0
1999-2000	8 400	3 013	11 413	160 680	7,1
2000-2001	9 469	3 413	12 882	179 370	7,2
2001-2002*	16 275	4 840	21 115	195 025	10,8
TOTAL	90 751	17 515	108 266	1 684 275	6,4

*Au 29 mai 2002, les données du rapport annuel ne sont pas encore vérifiées.

Méthode de comptabilisation des données

- Le système Impromptu a permis de monter une base de données, des fonds ayant des volets d'aide à la production et au développement :
 - ◊ Fonds de télévision, FCTPEC et FCT
 - ◊ Fonds du long métrage du Canada
 - ◊ Programme d'aide au développement, à la production et à la mise en marché
 - ◊ Programme d'aide à l'écriture de scénarios
 - ◊ Programme d'aide aux longs métrages indépendants à petits budgets
 - ◊ Fonds nouveaux médias du Canada
 - ◊ Autres fonds (Régulier, Commercial, Mini-traités et Programme de partage des revenus)
- Afin d'assurer la précision des informations, une vérification a été faite dans les documents ayant servis à la préparation du rapport annuel pour chaque année.

Commentaires sur l'analyse des données

- En 2001-2002, la part des fonds de Téléfilm consacrée aux communautés linguistiques officielles en situation minoritaire représente 10,8% des engagements de Téléfilm assurant une participation représentative de la répartition linguistique canadienne.
- Les fonds consacrés à ce type de projets ont été de 21,1 millions de dollars en 2001-2002. La participation de Téléfilm a connu une augmentation record de 64% par rapport à la participation de 2000-2001. (Voir tableau Répartition linguistique en situation minoritaire .)
- Deuxième année record pour la production en langue anglaise au Québec; pour les 94 projets de langue anglaise au Québec, Téléfilm a engagé des sommes s'élevant à 16,3 millions de dollars. (Voir tableau Répartition linguistique en situation minoritaire)
- française hors Québec ont connu également une augmentation par rapport à ceux de 2000-2001. Au total en 2001-2002, Téléfilm Canada a contribué au financement de 45 projets francophones hors Québec pour un total de 4,8 millions de dollars. (Voir tableau Répartition linguistique en situation minoritaire.)
- C'est surtout grâce au Fonds canadien de télévision que l'apport aux projets en situation minoritaire a permis une représentation équitable de la répartition linguistique canadienne.

Informations relatives à la cible

Puisque les données historiques varient d'une année à l'autre de façon très aléatoire, il est préférable de considérer ces variations sur une période de 2 ans ou plus. Le tableau qui suit présente des moyennes mobiles sur deux ans et trois ans des engagements de Téléfilm aux productions en situation linguistique minoritaire par rapport aux engagements totaux de la Société. On remarque que l'écart-type diminue de plus de la moitié en passant d'un calcul annuel à une moyenne mobile sur 2 ans. Par l'utilisation de la moyenne mobile, l'établissement de la cible peut se faire de façon plus éclairée.

	Anglais Québec	Français Hors Québec	Total en situation linguistique minoritaire	Total des engagements de Téléfilm		Moyennes mobiles	
	000\$	000\$	000\$	000\$	% par rapport aux engagements de Téléfilm	% par rapport aux engagements de Téléfilm	% par rapport aux engagements de Téléfilm
1992-1993	6 022	60	6 082	149 900	4,1	2 ans	
1993-1994	4 892	782	5 674	154 300	3,7	3,9	3 ans
1994-1995	9 350	444	9 794	142 500	6,9	5,3	4,9
1995-1996	8 065	362	8 427	158 800	5,3	6,1	5,3
1996-1997	12 304	692	12 996	206 000	6,3	5,8	6,2
1997-1998	4 706	1 347	6 053	165 300	3,7	5,0	5,1
1998-1999	11 268	2 562	13 830	172 400	8,0	5,8	6,0
1999-2000	8 400	3 013	11 413	160 680	7,1	7,6	6,3
2000-2001	9 469	3 413	12 882	179 370	7,2	7,1	7,4
2001-2002*	16 275	4 840	21 115	195 025	10,8	9,0	8,4
TOTAL	90 751	17 515	108 266	1 684 275	6,4	6,2	6,2

*Au 29 mai 2002, les données du rapport annuel ne sont pas encore vérifiées.

Dans un souci de représentativité de la réalité démographique canadienne, Téléfilm Canada souhaite consacrer une portion de ses ressources équivalente à la population vivant en situation linguistique minoritaire. Toutefois, cette portion sera pondérée par le nombre et la qualité des projets soumis.

Depuis les 10 dernières années Téléfilm Canada a consacré en moyenne 6,2% de ses ressources à ce type de projets. Notons que 6,5% de la population canadienne vit en situation linguistique minoritaire. Il s'agit donc pour Téléfilm Canada de maintenir cette performance.

Modifications apportées à l'indicateur ou à la cible

L'indicateur IND-20-20 est resté le même qu'au moment de l'étude de faisabilité en novembre 1998.

Anne-Chantal Roy
Le 29 mai 2002

RÉPARTITION LINGUISTIQUE EN SITUATION MINORITAIRE																				
Développement, production et modifications aux engagements des années précédentes																				
1992-1993 à 2001-2002																				
ANGLAIS AU QUÉBEC																				
	TV		Longs Métrages		Aide aux scénarios		Petits budgets		Régulier		Commercial		Nouveaux médias		Mini-Traités		PPRP		Total	
	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$
1992-1993	12	3 411 081 \$	7	205 171 \$					4	99 369 \$	2	1 750 000 \$			1	150 000 \$	8	406 831 \$	34	6 022 452 \$
1993-1994	8	1 96 684 \$	9	2 233 265 \$					3	157 899 \$	1	1 635 000 \$			0	- \$	5	669 357 \$	26	4 892 205 \$
1994-1995	23	2 996 574 \$	12	469 134 \$					6	149 000 \$	7	5 103 000 \$			2	260 000 \$	4	372 245 \$	54	9 349 953 \$
1995-1996	18	1 292 511 \$	8	1 631 491 \$					1	10 000 \$	3	4 766 666 \$	0	- \$	2	240 000 \$	2	123 859 \$	34	8 064 527 \$
1996-1997*	25	8 098 906 \$	9	1 449 970 \$					3	45 000 \$	3	1 771 084 \$	1	22 000 \$	3	145 000 \$	5	772 127 \$	49	12 304 087 \$
1997-1998*	29	3 615 916 \$	10	712 064 \$					1	20 000 \$	0	- \$	4	225 147 \$	0	- \$	2	132 660 \$	46	4 705 787 \$
1998-1999*	32	6 887 396 \$	14	2 881 746 \$					0	- \$	0	- \$	10	837 605 \$	3	375 000 \$	4	286 534 \$	63	11 268 281 \$
1999-2000*	28	4 661 181 \$	7	2 707 583 \$					1	20 000 \$	0	- \$	7	832 991 \$	2	35 400 \$	4	143 096 \$	49	8 400 251 \$
2000-2001*	30	4 852 190 \$	15	2 659 000 \$	5	63 700 \$	2	378 731 \$	5	1 101 300 \$	0	- \$	6	375 000 \$	0	- \$	3	38 726 \$	66	9 468 647 \$
2001-2002*	47	11 058 750 \$	25	4 607 363 \$	16	210 800 \$	1	199 829 \$	0	- \$	0	- \$	5	198 680 \$	0	- \$	0	- \$	94	16 275 422 \$
TOTAL	252	47 071 189 \$	116	19 556 787 \$	21	274 500 \$	3	578 560 \$	24	1 602 568 \$	16	15 025 750 \$	33	2 491 423 \$	13	1 205 400 \$	37	2 945 435 \$	515	90 751 612 \$
FRANÇAIS HORS-QUÉBEC																				
	TV		Longs Métrages		Aide aux scénarios		Petits budgets		Régulier		Commercial		Nouveaux médias		Mini-Traités		PPRP		Total	
	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$	# projets	TFC \$
1992-1993	1	22 655 \$	0	- \$					0	- \$	0	- \$			1	25 200 \$	1	11 987 \$	3	59 842 \$
1993-1994	4	332 166 \$	1	450 000 \$					0	- \$	0	- \$			0	- \$	0	- \$	5	782 166 \$
1994-1995	3	367 964 \$	0	- \$					0	- \$	0	- \$			1	76 000 \$	0	- \$	4	443 964 \$
1995-1996	4	342 333 \$	1	10 000 \$					1	10 000 \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	6	362 333 \$
1996-1997*	6	605 488 \$	2	70 009 \$					2	16 775 \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	10	692 272 \$
1997-1998*	13	1 277 652 \$	1	15 562 \$					0	- \$	0	- \$	0	- \$	1	53 306 \$	0	- \$	15	1 346 520 \$
1998-1999*	11	2 552 173 \$	0	- \$					1	10 000 \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	12	2 562 173 \$
1999-2000*	14	2 985 949 \$	2	26 962 \$					0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	16	3 012 911 \$
2000-2001*	25	2 132 731 \$	5	1 279 886 \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	30	3 412 617 \$
2001-2002*	42	4 464 863 \$	2	114 814 \$	1	12 500 \$	0	- \$	0	248 234 \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	45	4 840 411 \$
	123	15 083 974 \$	14	1 967 233 \$	1	12 500 \$	0	0 \$	4	285 009 \$	0	0 \$	0	0 \$	3	154 506 \$	1	11 987 \$	146	17 515 209 \$
1996-1997*	Comprend 3 projets multifonds																			
1997-1998*	Comprend 1 projet multifonds																			
1998-1999*	Comprend 5 projets multifonds																			
1999-2000*	Comprend 4 projets multifonds																			
2000-2001*	Comprend 2 projets multifonds																			
2001-2002*	Comprend 15 projets multifonds (13 projets ont reçu du financement du Fonds canadien de télévision et du Fonds régulier)																			

Au 29 mai 2002, les données du rapport annuel 2001-2002 ne sont pas encore vérifiées.

ANNEXE III
COORDONNÉES DES BUREAUX DE TÉLÉFILM ET
DES RESPONSABLES RÉGIONAUX DE L'ARTICLE 41

Adresse de l'administration centrale de Téléfilm Canada

360, rue St-Jacques
Bureau 700
Montréal (Québec)
H2Y 4A9

Téléphone : (514) 283-6363
Sans frais : 1-800-567-0890
Télécopieur : (514) 283-8212

Adresse Internet : <http://www.telefilm.gc.ca>

- *Coordonnatrice nationale* *Anne-Chantal Roy*
Analyste-recherche
Adresse électronique : roya@telefilm.gc.ca

- *Responsable régional* *Michel Pradier*
Directeur intérim des Opérations - Québec
Adresse électronique : pradiem@telefilm.gc.ca

<p><u>Toronto</u> 2 Bloor Street West 22nd Floor Toronto, Ontario M4W 3E2</p> <p>Téléphone : (416) 973-6436 Sans frais : 1-800-463-4607 Télécopieur : (416) 973-8606</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Responsable régionale</i> Helen Paul Coordonnatrice de projets et services à la clientèle paulh@telefilm.gc.ca 	<p><u>Vancouver</u> 310-440 Cambie Street Vancouver, British Columbia V6B 2N5</p> <p>Téléphone : (604) 666-1566 Sans frais : 1-800-663-7771 Télécopieur : (604) 666-7754</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Responsable régionale</i> Dave Forget Analyste en investissement forgetd@telefilm.gc.ca
<p><u>Halifax</u> 1684 Barrington Street 3rd Floor Halifax, Nova Scotia B3J 2A2</p> <p>Téléphone : (902) 426-8425 Sans frais : 1-800-565-8425 Télécopieur : (902) 426-4445</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Responsable régional</i> Karen Paré Analyste en investissement parek@telefilm.gc.ca 	
<p><u>Ottawa</u> Édifice Constitution Square 360, rue Albert, bureau 1560 Ottawa, Ontario K1A 0M9</p> <p>Téléphone : (613) 947-2938 Télécopieur : (613) 947-2537</p>	<p><u>Paris</u> 5, rue de Constantine Paris, France 75007</p> <p>Téléphone : 33.1.44.18.35.30 Télécopieur : 33.1.47.05.72.76</p>